



Fiche de poste n° 1

| | |
|--|--|
| Dénomination | <i>Chef de Division du Développement Durable</i> |
| Position hiérarchique | <pre> graph TD A[Secrétaire Général] --> B[Direction Générale de l'Industrie] B --> C[Division Du Développement Durable] </pre> |
| Missions | <ul style="list-style-type: none"> -<i>Elaboration et coordination des programmes et stratégies nationales en matière de développement durable dans le secteur industriel.</i> -<i>Mise en œuvre des programmes et stratégies nationales en matière de développement durable au niveau du secteur industriel.</i> -<i>Promouvoir la composante développement durable dans la stratégie industrielle.</i> -<i>Assurer la coordination et le suivi des chantiers touchant les stratégies du développement durable au niveau des autres départements ministériels.</i> |
| Principales activités et tâches | <ul style="list-style-type: none"> ❖ Participer à l'élaboration des programmes et plans d'actions de la Direction Générale de l'Industrie et veiller à l'exécution des activités relevant de la responsabilité de sa structure ; ❖ Identifier les besoins en études, recherches et autres interventions nécessaires au développement de sa structure ; ❖ Proposer et élaborer des études concernant les activités relevant de sa structure ; <ul style="list-style-type: none"> ❖ Mettre en œuvre des études sur le terrain au profit des industriels ; ❖ Contribuer à l'intégration de la composante environnementale et de développement durable dans les stratégies industrielles du Ministère ; ❖ Mettre en place un écosystème relatif au développement durable dans le cadre du plan d'accélération industriel (écosystème vert) ; <ul style="list-style-type: none"> ❖ Promouvoir des projets de recyclage et de valorisation industrielle et énergétique des déchets ; <ul style="list-style-type: none"> ❖ Promouvoir les technologies propres ; ❖ Promouvoir l'efficacité énergétique dans le secteur industriel ; ❖ Promouvoir la rationalisation de la consommation de l'eau et des matières premières dans le secteur industriel ; |

| | |
|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ❖ Accompagner les investisseurs dans les filières de recyclage et de valorisation industrielle et énergétique des déchets ; ❖ Renforcer la coordination avec les Départements et Structures concernés par le développement durable (SEDD, AMEE, département de l'Eau, secteur privé....) ; ❖ Contribuer à l'opérationnalisation des mesures issues de la stratégie nationale de développement durable concernant le secteur industriel ; ❖ Participer à l'élaboration du cadre réglementaire du secteur industriel dans le domaine du développement durable ; ❖ Alerter la hiérarchie sur toute situation nécessitant une intervention d'urgence et fournir les informations pertinentes permettant la prise d'une décision judicieuse ; ❖ Apporter l'appui méthodologique aux cadres de sa structure et veiller à l'enrichissement de leurs portefeuilles de compétences ; ❖ Participer à l'élaboration des rapports et des bilans de la Direction Générale de l'Industrie et du MIICEN. |
| <p>Compétences requises</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Stratégie industrielle ; - Stratégie de développement durable de l'industrie (Energie renouvelables, Efficacité énergétique, Recyclage et valorisation industrielle et énergétique des déchets) ; - Management de projets ; - Conduite des enquêtes, des investigations et des études ; - Encadrement d'une équipe ; - Techniques de négociation et de communication ; - Réalisation d'un ou plusieurs projets de développement industriel écologiquement durable ; - Connaissance en réglementation environnementale. |
| <p>Principaux résultats attendus</p> | <ul style="list-style-type: none"> * Mise en œuvre des plans d'actions des stratégies réalisées ; * Atteinte des objectifs des plans d'action/feuilles de route de ces stratégies ; * Promotion et vulgarisation du concept du développement durable ; * Réussir une meilleure coordination et une synergie avec les partenaires concernés par le Développement Durable ; * Réussir le management de l'équipe et la faire évoluer en compétences ; * Reporting périodique et régulier réalisé et transmis à la hiérarchie. |